



Caen, le 11 avril 2024

Le contournement de Cherbourg en Cotentin est un projet d'importance pour le territoire de la Manche, ses entreprises, ses habitants.

Concerté et débattu depuis de longues années, ce projet répond à l'impératif de modernisation de la ville et de ses équipements. Cette structuration, assurément manquante pour le territoire, permettra d'ordonner les déplacements : la nouvelle infrastructure sera le support privilégié des mobilités économiques. Son itinéraire, qui reste à définir ou préciser parmi les 6 fuseaux identifiés, assurera la desserte des zones d'activités d'importance de l'agglomération. Elle détournera, en sécurité, les convois en transit depuis la Hague.

En conséquence, ce contournement rendra à l'espace urbain et ses habitants, les voies pour les mobilités intramuros, où les mobilités douces et actives auront toute leur place, aux côtés du BNG.

Le tout constituant un équipement projetant le Cotentin et Cherbourg dans le 21eme siècle en fluidité et en sécurité : le déport des transit en périphérie constitue incontestablement une plus value en termes de paisibilité.

Nous entendons les objections portées sur l'offre supplémentaire accordée au déplacement automobile et moteur thermique qui l'accompagne. Toutefois, il peut être utile de rappeler que la construction routière pèse 3% des émissions de GES à l'échelon national. En comparaison, l'utilisation de l'infrastructure par les véhicules thermiques 50 %.

Si ces chiffres alertent sur la nécessaire conversion énergétique des véhicule vers une source décarbonée, ils affirment aussi que le support de mobilité n'est pas à confondre avec l'usage. Ce support de mobilité assurément incontournable, depuis dès siècles, bien avant l'avènement de la combustion, persistera bien après.

Ce que la collectivité engage là, ce sont les itinéraires, la fluidité et la facilité de tous les déplacements, parmi les premières des libertés. Enfin, il peut être utile de rappeler que les ruptures d'allure, les saturations de voies, amplifient tout à la fois les émissions de GES mais particulièrement les émissions de particules fines.

En conséquence, nous soutenons ici ce projet, porteur de développement économique, de fluidité des déplacements pour le cotentin et sa ville centre Cherbourg et au-delà. Elle permettra le développement d'aménagements d'autres mobilités -de centre ville, dans les espaces libérés.

Le Président.

Régis BINET